

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2018

Accroître l'emploi des jeunes vulnérables aux études postsecondaires grâce à un

Programme national travail-études

Association canadienne des responsables de l'aide financière des étudiants

Présenté par
Stephanie Williams et Cara Piperni
Présidente et présidente sortante
Le 3 août 2017 www.casfaa.ca

Se conformer au plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement fédéral :

- *Établir un effectif diversifié;*
- *Aider les jeunes Canadiens à obtenir l'expérience requise pour lancer leur carrière;*
- *Élargir la Stratégie emploi jeunesse pour aider les jeunes vulnérables à surmonter les obstacles à l'emploi.*

Répondre au rapport d'octobre 2016 du groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes :

- *Les obstacles à l'emploi menacent la productivité et la prospérité de nos jeunes.*
- *Les Autochtones, les immigrants récents, les jeunes vivant en situation de pauvreté, ceux ayant un handicap, les jeunes des minorités visibles et ceux vivant dans des communautés rurales doivent surmonter des obstacles particulièrement élevés.*

RÉSUMÉ

PROGRAMME FÉDÉRAL TRAVAIL-ÉTUDES

Proposition conçue pour mettre à profit le **Programme canadien de prêts aux étudiants** et la **Stratégie emploi jeunesse** afin d'offrir aux **étudiants** universitaires et collégiaux ayant des **besoins financiers** l'accès à des possibilités d'**emploi sur le campus**.

Objectifs du programme

Pour les **étudiants de niveau postsecondaire vulnérables et sous-représentés**, y compris les étudiants à faible revenu, de première génération, autochtones, immigrants récents et ceux ayant un handicap :

- 1. Accroître l'employabilité et la participation au marché du travail** grâce à des possibilités d'emploi liées à la carrière, permettant ainsi à **divers** jeunes de contribuer de manière positive à leur milieu de travail et à leur communauté.
- 2. Accroître les taux de rétention scolaire et d'obtention de diplôme** grâce à la mobilisation des perspectives d'emplois sur le campus.
- 3. Aider les étudiants qui dépendent déjà des prêts étudiants et dont les besoins financiers sont insatisfaits à payer leurs études sans alourdir leur dette.**

Le taux de chômage des 15 à 24 ans représente en moyenne plus du double de celui des 25 ans et plus.

Selon l'Enquête sur la population active 2017 de Statistique Canada, le taux de chômage des jeunes s'élève à 12 %.

Bon nombre de jeunes manquent d'expérience lorsqu'ils font leur première incursion sur le marché du travail.

Selon la Revue statistique 2014-2015 du Programme canadien de prêts aux étudiants, au 31 mars 2015, le total des prêts étudiants à être remboursés au gouvernement fédéral s'élevait à 16,42 milliards de dollars. Cette dette ne tient compte ni des prêts provinciaux ni des autres formes de dette contractée pour des dépenses liées aux études.

Une note de synthèse du Center for Analysis of Postsecondary Education and Employment des États-Unis publiée en mars 2017 souligne qu'après avoir relevé les conséquences du U.S. Federal Work Study Program, des chercheurs ont conclu que ce programme avait eu un impact positif sur les résultats après l'éducation postsecondaire. Ces effets étaient décuplés pour les étudiants ayant les revenus les plus faibles.

4. Créer des partenariats avec les établissements d'enseignement afin de prioriser les expériences de travail, la préparation à la période suivant l'obtention du diplôme et le développement de compétences générales.

Introduction

L'Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants (ACRAFE) tient à remercier le Comité permanent des finances de la Chambre des communes pour cette occasion qui lui est donnée de contribuer au processus de consultation prébudgétaire. L'ACRAFE est l'association professionnelle nationale représentant les administrateurs de l'aide financière dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada.

Nos membres administrent un large éventail de programmes d'aide financière à tous les niveaux. Ces programmes incluent les programmes d'aide aux étudiants pris en charge par le gouvernement, tels le Programme canadien de prêts aux étudiants, divers programmes provinciaux d'aide aux étudiants ainsi que les programmes de bourses d'études institutionnelles, de bourses et d'alternance travail-études. Les étudiants, les gouvernements, les organismes de prêts aux étudiants, ainsi que nos établissements respectifs comptent sur l'expertise de nos membres afin d'assurer la prestation efficace et efficiente de ces programmes complexes de façon à favoriser la réussite académique de nos étudiants. Nous fournissons également des conseils budgétaires et financiers aux étudiants. L'un des buts premiers de l'Association est de défendre les intérêts des étudiants. En raison des rôles que nous jouons au sein des établissements d'enseignement, nous sommes les mieux placés pour constater non seulement le succès du PCPE, mais aussi les écarts qui mettent sérieusement en jeu le potentiel académique et l'aptitude à l'emploi après l'obtention du diplôme d'un grand nombre d'étudiants. **L'acquisition d'une expérience professionnelle et de compétences en littératie financière jumelée à une dette raisonnable permettra aux étudiants à haut risque d'être mieux outillés pour contribuer à l'économie canadienne.**

Le gouvernement fédéral a élaboré de nombreux programmes couronnés de succès pour améliorer la situation des étudiants. Mentionnons ainsi le Programme canadien de prêts aux étudiants, le Programme d'aide au remboursement, et l'offre de milliards de dollars de subventions pour améliorer l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire et aider les étudiants sous-représentés. L'ACRAFE félicite le gouvernement pour ces réussites et l'encourage à poursuivre sur cette lancée. **Il reste encore de nombreux étudiants qui se retrouvent désavantagés dans le système actuel et qui ont un besoin urgent d'aide supplémentaire de la part du gouvernement pour assurer l'aptitude à l'emploi après l'obtention du diplôme et la participation à temps plein au marché du travail.** La prospérité continue du Canada au sein d'une économie mondiale de plus en plus

compétitive et intégrée repose sur la capacité du pays à conserver un avantage quant aux compétences, à la souplesse et à l'esprit d'innovation de sa population active. En tant que pays, nous devons accroître le taux moyen de participation des étudiants issus de familles à faible revenu en **éliminant les obstacles**, comme l'augmentation de leur dette. Nous devons mettre l'accent sur la **dignité du travail** et **accroître la persévérance** en offrant aux étudiants des occasions pratiques d'améliorer leur expérience d'apprentissage, promouvoir les interactions entre les étudiants et établir des liens utiles entre les étudiants et les communautés des campus.

Voilà pourquoi l'ACRAFE recommande la création d'un **Programme fédéral travail-études (PFTE)**. Il favorisera le développement personnel tout en payant les frais relatifs aux études. Grâce à ce programme, les étudiants pourront **acquérir les compétences et connaissances ainsi que la confiance** nécessaires pour exploiter efficacement leur potentiel et leurs capacités et ainsi réussir la **transition des études postsecondaires à un emploi à temps plein**.

Programme fédéral travail-études (PFTE)

Le Programme fédéral travail-études (PFTE) fournira un accès à des **perspectives d'emplois sur le campus** aux **étudiants ayant des besoins financiers**. Pour ce faire, une subvention du gouvernement fédéral sera administrée par les établissements d'enseignement (EE) en fonction de la proportion de leurs étudiants à temps plein qui ont obtenu des prêts d'étude canadiens. **La totalité des fonds fédéraux est versée aux étudiants à titre de paiement pour les emplois occupés**. Cela représente 75 % des fonds du PFTE remis aux EE et ceux-ci n'auraient qu'à financer que 25 % (au moins) du montant à partir d'autres sources. Selon le PFTE, la durée d'un emploi moyen est de 34 semaines à 10 heures par semaine. Toutefois, chaque EE peut mettre en place un programme plus propice à la réussite en fonction de sa situation, par exemple, moins d'emplois, mais plus d'heures (p. ex. un emploi d'été intensif) ou plusieurs emplois et un plus grand nombre de participants. Outre l'accent mis sur les étudiants à faible revenu, les étudiants ayant des profils croisés, notamment les **étudiants de première génération, autochtones, immigrants récents et ceux ayant un handicap** seraient spécifiquement ciblés. C'est ce qui assure la création d'un futur effectif **diversifié**. De plus, les EE seraient prêts à faire appel aux étudiants du programme travail-études à titre d'ambassadeurs en matière de littératie financière afin de renforcer les compétences budgétaires et de gestion de la dette; cela est plus efficace lorsque l'échange se fait entre étudiants.

AVANTAGES POUR LES ÉTUDIANTS

- Donne aux étudiants un accès prioritaire à une banque d'emplois qui complètent leur programme d'études ou leurs objectifs de carrière et les renforcent, y compris le travail en recherche, dans les laboratoires et les stages spécialisés.
- Incite les étudiants à poursuivre leurs études, malgré le manque de ressources.
- Donne aux étudiants la capacité de combler leur déficit budgétaire une fois que

l'aide gouvernementale et les autres ressources sont épuisées sans alourdir leur dette; et aide à se conformer à l'exigence de la « contribution à taux fixe » de l'étudiant introduite dans le Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE) et imposée à compter de l'exercice 2017-2018.

- Permet aux étudiants de travailler dans un environnement de soutien souple qui accorde la priorité aux études à temps plein.
- Permet aux étudiants d'acquérir des compétences et expériences liées à leur carrière et d'améliorer leurs perspectives d'emplois une fois leurs études terminées.
- Permet aux étudiants d'acquérir d'autres compétences personnelles importantes en matière de gestion budgétaire et de la dette.

AVANTAGES POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

- Puisque le PFTE est administré par les bureaux d'aide financière des EE, il est possible de cibler les étudiants qui sont le plus dans le besoin ou les plus à risque, et il est possible de faire appel à d'autres programmes institutionnels pour offrir le meilleur soutien possible.
- Favoriser la participation des étudiants sur le campus en offrant davantage d'occasions d'apprentissage axées sur le travail. Cela se traduira par une meilleure rétention scolaire et l'obtention d'un diplôme dans les temps prescrits.
- Permet de créer de nouvelles occasions pour l'enseignement de la littératie financière et de compétences de vie.
- Permet de tirer le maximum des subventions de recherche et des fonds de l'établissement pour embaucher des étudiants grâce aux subventions incitatives offertes dans le cadre du Programme fédéral de travail-études.

AVANTAGES POUR LE GOUVERNEMENT

- Les étudiants sous-représentés qui terminent leurs études et qui intègrent le marché du travail ayant acquis une expérience pertinente contribuent davantage à l'économie et à l'innovation et sont plus susceptibles de rembourser leurs prêts étudiants.
- Permet d'accroître la valeur des fonds publics en raison du partenariat établi avec les établissements d'enseignement.
- Le fardeau lié à l'administration du programme repose sur les épaules des EE, mais le gouvernement conserve les avantages des résultats.
- Les étudiants sont plus susceptibles de rembourser leurs prêts aux étudiants s'ils n'ont pas à contracter d'autres dettes à la consommation.

REDDITION DE COMPTE ET FINANCEMENT

Les bureaux d'aide financière des établissements d'enseignement effectueront une **surveillance continue** du Programme fédéral travail-études. Ils s'assureront de vérifier l'admissibilité au PCPE et les besoins des étudiants, que l'EE contribue financièrement au programme et que les campus accordent la priorité aux étudiants admissibles à des perspectives d'emploi pertinentes. Le PFTE serait régi par les conditions d'emploi fixées par les EE, y compris un taux de rémunération acceptable et raisonnable selon le travail effectué, la région géographique, les compétences de l'employé et les lois applicables. L'EE rédigera un rapport annuel fournissant les dépenses globales et les catégories de bénéficiaires, ainsi qu'une évaluation de l'incidence du programme, et qui peut inclure les résultats de la tenue de groupes de discussion et de sondages auprès des étudiants.

La notion du coût total pour le gouvernement fédéral pourrait être soutenue grâce à une réévaluation des dépenses du gouvernement en matière d'aide aux étudiants liées à diverses mesures fiscales, comme les Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE). Les crédits accordés presque sans égard aux besoins financiers bénéficient de façon disproportionnée aux familles mieux nanties. Ces crédits n'aident guère les étudiants sous-représentés ou qui sont le plus dans le besoin à poursuivre des études postsecondaires. Selon l'ACRAFE, une aide financière aux étudiants axée sur les besoins financiers, accessible par l'entremise d'un processus de demande simple et qui octroie des fonds au moment où les dépenses sont engagées constitue la manière la plus efficace d'utiliser les fonds publics.

Conclusion

L'ACRAFE remercie les membres du Comité permanent des finances de lui offrir l'occasion de partager ses points de vue. Investir dans l'enseignement postsecondaire et lever les obstacles à l'emploi des jeunes permettront de renforcer l'économie de notre pays et de faire en sorte que tous les citoyens puissent apporter une contribution et tirer profit de manière équitable.

Respectueusement soumis,



Stephanie Williams
Présidente de l'ACRAFE



Cara Piperni
Présidente sortante de l'ACRAFE

Références

Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, *13 voies pour moderniser l'emploi des jeunes au Canada* (octobre 2016), <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/groupe-experts-emploi-jeunes/rapport-strategies-moderniser-emploi-jeunes.html>.

Statistique Canada, *Perspectives sur le marché du travail des jeunes au Canada, 1976 à 2015* (décembre 2016), <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/161205/dq161205a-fra.pdf>.

Statistique Canada, *Rapport statistique : Programme canadien de prêts aux étudiants 2014-2015*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/aide-financiere-etudiants/pre-etudiants/prets-etudiants/rapports/statistique-2015.html>.

Scott-Clayton, Judith et Rachel Yang Zhou, *Does the Federal Work Study Program Really Work and For Whom?* (Center for Analysis of Postsecondary Education and Employment, mars 2017), <https://capseecenter.org/does-the-federal-work-study-program-really-work-and-for-whom/>.